Initiatives ministérielles

ronnement Canada à l'élaboration d'une nouvelle technologie visant à nettoyer les rives et à débarrasser le Saint-Laurent de ses sédiments.

Voici un autre exemple où la recherche fondamentale s'allie à la réalité. En 1987, les scientifiques du CNRC ont identifié la mystérieuse toxine dans les moules de l'Î.-P.-É. qui a causé deux morts et a rendu gravement malades plus d'une centaine de personnes. À Saskatoon, le CNRC a travaillé de concert avec l'Université de la Saskatchewan à la découverte d'un groupe de produits chimiques qui accélèrent la germination.

• (1440)

Rien n'est plus fondamental pour les transports et pour la vie des Canadiens que des camions sans danger. Le CNRC fait de la recherche pour rendre les camions plus sûrs et pour réduire le nombre des accidents. Par exemple, en septembre dernier, lorsqu'un camion transportant du carburant a heurté un autobus à Ottawa, plus précisément dans la circonscription du député, si je ne me trompe, le conducteur du camion a été tué et un énorme incendie a éclaté. La police s'est alors adressée aux spécialistes du CNRC pour l'aider à déterminer les causes.

Enfin, pour donner un excellent exemple, nous devons tous transporter des billets de banque dans nos poches. Or, la technologie du CNRC a rendu les billets canadiens à l'épreuve des faussaires. Je suis d'accord avec le député: c'est un exemple de recherche fondamentale qui s'adapte merveilleusement bien aux réalités du monde d'aujourd'hui. C'est ce qui nous rendra compétitifs.

M. Steven W. Langdon (Essex — Windsor): Monsieur le Président, je voudrais donner mon point de vue sur certains propos tenus par le ministre. Celui-ci a, on s'y attendait, concentré ses observations sur le sens de la motion et les réalisations du CNRC. En soulignant certaines de ces réalisations, le ministre ne fait que confirmer le fait que cet organisme joue un rôle de premier plan, comme en témoigne son excellente feuille de route. Par ses réalisations, le CNRC montre qu'il mérite l'appui financier continu et garanti du gouvernement afin de pouvoir envisager l'avenir avec confiance et être en mesure de continuer l'excellent travail dont a parlé le ministre.

L'une des questions soulevées par le ministre au début de son intervention concerne les liens entre la recherche-développement et les sciences et la technologie, d'une part, et l'ensemble des industries, d'autre part. Je pense, comme le ministre, que l'une des faiblesses fondamentales de notre société sur le plan économique tient au fait que nous n'avons pas, dans notre pays, ce que l'on voit dans les banlieues autour de Boston, dans les environs du MIT ou dans les environs de Stanford en Californie, c'est-à-dire un nombre énorme de petites entreprises auxquelles a donné naissance la recherche fondamentale qui se fait dans les universités qui ont établi des relations avec l'industrie. En établissant ces relations, elles se sont engagées, comme le dit la motion, à encourager la recherche fondamentale en sciences comme quelque chose d'économiquement important et d'économiquement rigoureux.

M. Hockin: Et l'Université de Waterloo?

M. Langdon: Il y a des exceptions. L'Université de Waterloo, comme le signale le ministre, a obtenu d'assez bons résultats. Il y en a d'autres. L'Université de Saskatoon a obtenu de très bons résultats à cet égard. Mais même dans ces cas, nous parlons d'un niveau de relations avec l'industrie qui est tellement différent de ce qui se voit aux États-Unis de même que dans beaucoup de pays d'Europe occidentale, que c'est le jour et la nuit.

Quelles sont les causes de ce problème? Au cours des 10 ou 11 minutes qu'il me reste peut-être encore, je voudrais relever trois problèmes cruciaux qui existent au coeur de notre structure économique et contribuer à expliquer le problème. Dans les rangs des conservateurs, et même des libéraux, on se demande parfois pourquoi notre parti s'inquiète tant de la propriété étrangère et surtout des acquisitions par des étrangers. Propriété étrangère et acquisitions par des étrangers sont évidemment deux choses différentes. Une nouvelle entreprise industrielle, après sa création, peut, dans diverses parties de son exploitation, contribuer aux innovations scientifiques du pays. Dans les cas d'acquisitions par des étrangers de sociétés à vocation scientifique ou de technologie de pointe, il est beaucoup plus difficile d'imaginer qu'elles déboucheront sur une nouvelle expansion de la recherche et du développement.

J'ai examiné le cas d'anciennes entreprises canadiennes prospères qui avaient reconnu la nécessité d'assurer le lien entre les milieux scientifiques et universitaires et des organismes comme le CNRC.

Je songe, par exemple, à des sociétés comme Mitel et Connaught Labs qui sont sorties du sein même de l'Uni-